

95 En tant que président de cette commission, j'ai la responsabilité d'assurer le respect de ces règles, afin de garantir que nos travaux permettront une participation constructive et productive.

La séance est webdiffusée en direct et sera également disponible dès demain sur le site de l'OCPM, à l'adresse que vous voyez à l'écran.

100 Les transcriptions des présentations seront également mises en ligne dans les jours qui suivront.

105 Si, pour une raison ou pour une autre, des inexactitudes se glissaient dans les interventions, les représentants de l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve et ceux du promoteur Place Versailles pourront user de leur droit de rectification, en fait, dès la fin de cette séance, mais ils m'ont annoncé que ce serait... que leurs commentaires seront... de rectification, seront faits par écrit, à la fin des trois séances de présentations.

110 Donc, ils vont prendre le temps qu'il faut pour vous répondre et ce sera mis en ligne sur le site de l'Office.

À la suite des séances d'audition des opinions, les commissaires procéderont à l'analyse de l'ensemble de l'information soumise dans le cadre de la consultation. Ils en feront rapport et formuleront des recommandations.

115 Le président de l'Office soumettra le rapport à la mairesse de la Ville de Montréal, et le rapport sera rendu public deux semaines plus tard. Je rappelle que les rapports de l'Office ont une valeur consultative. Les décisions finales appartiennent aux élus.

120 Alors, madame Marie-Claude Alary, s'il vous plaît, bonjour.

Mme MARIE-CLAUDE ALARY, citoyenne :

Bonjour.

LE PRÉSIDENT :

125

Donc, je vous rappelle que vous disposez de 10 minutes pour exposer votre opinion. Ensuite, les commissaires disposeront également de 10 minutes pour discuter avec vous.

Nous vous aviserons lorsqu'il vous restera 2 minutes. Alors, la parole est à vous.

130

Mme MARIE-CLAUDE ALARY :

O.K. Est-ce que je peux avoir ma présentation?

135

LE PRÉSIDENT :

Ah? Pouvez-vous mettre la... Oui? Bon, parfait.

Mme MARIE-CLAUDE ALARY :

140

Merci. Alors, je suis ici en mon nom personnel, mais aussi au nom de l'ensemble des résidents du sixième croissant de la rue des Groseillers. Comme vous pouvez le voir sur l'image, c'est le croissant qui est entouré en rouge.

145

Et puis vous avez aussi l'image de nos maisons. Vous pouvez le constater, il s'agit de bungalows d'un seul et unique étage.

Alors, nous vivons dans un quartier vraiment paisible et tranquille, même si on est à proximité de la 25 et la 40. Il y a plusieurs animaux qui se promènent dans le quartier et on a comme voisin le cimetière, où les résidents sont particulièrement tranquilles, d'ailleurs.

150

On a mis énormément de temps et d'énergie à, chacun, aménager nos cours pour en faire un petit coin de paradis. Nous passons énormément de temps dehors durant l'été et même pendant les saisons où c'est facile d'être dehors.

155 Et comme vous le voyez, on a réussi quand même, avec des arbres qui ont monté en maturité, à cacher les plus gros immeubles qui entourent nos cours.

160 Nous sommes particulièrement inquiets de la durée du projet, où on parle d'une finalisation du projet vers 2050, donc il s'agit de presque 25 ans. Si vous remontez en arrière, tout ce que vous avez vécu dans les 25 dernières années, c'est quand même long, 25 ans.

165 Nous sommes inquiets de notre santé physique par rapport à la poussière et aux émanations qui peuvent découler du site, mais aussi à la santé mentale, de devoir vivre avec les conséquences, avec les impacts d'avoir de la construction pendant une si longue période de temps. Parce que c'est énorme, 25 ans.

170 D'autant plus que selon les questions et réponses qui sont sorties récemment sur votre site, il pourrait être possible que les travaux aient lieu de 7 heures le matin à 19 heures le soir en semaine, et de 9 heures le matin à 17 heures le soir en fin de semaine. Vous allez dramatiquement amputer notre santé mentale et notre qualité de vie si c'est vraiment le cas.

175 Et puis on est vraiment inquiets aussi de l'impact du dynamitage. L'ensemble du sol dans le secteur est en roc, donc si on veut faire des stationnements souterrains, ça va nécessiter du dynamitage et on s'inquiète pour la structure de nos bâtiments.

Puis on a certains d'entre nous qui avons des piscines creusées, donc quel va être l'impact de tout ça sur nos immeubles, dans le fond?

180 Nous nous questionnons par rapport à la densification. C'est énorme, 5 202 unités. On parle de plus de 10 000 personnes ajoutées dans le secteur.

185 On a déjà des constructions qui se font vis-à-vis le métro Assomption, Cadillac. Il y en a qui sont en voie de l'être au métro Langelier. Nos hôpitaux sont déjà saturés et on fait juste ajouter un nombre important de résidents.

Même chose pour l'école primaire. Notre école de quartier, Saint-Donat, elle est à pleine capacité. Là, on parle de prendre un peu... quelques années, le temps d'avoir des gens qui arrivent sur le site pour déterminer s'il y a un besoin d'une nouvelle école, prendre le temps de la construire. Où est-ce qu'on va mettre tous les élèves pendant ce temps-là?

190

Il n'y a d'ailleurs aucune mention non plus d'un CPE pour le site. Si on veut limiter l'utilisation des voitures, bien, il faudrait offrir des outils aux parents, pour qu'ils puissent ne plus utiliser la voiture, dont la mise en place d'un CPE sur le site.

195

Ah, il y a autre chose qu'on a remarqué dans les derniers documents de questions-réponses qui sont sortis en lien avec l'étude de circulation qui a été faite par les promoteurs.

200

C'est certain qu'il s'agit juste de la conclusion qui a été montrée, mais on n'a pas les hypothèses qui ont été prises sur l'affluence dans les commerces, parce qu'ils parlent d'une baisse de circulation par rapport aux commerces.

205

Il n'y a pas non plus les heures... bien, pas les heures, mais la... les journées où ont été prises les mesures de circulation pour établir la circulation sur la rue Sherbrooke, mais moi, en tant que résidente du quartier, je ne trouve pas que ça correspond à ce que l'on vit à tous les jours.

Je suis d'autant plus inquiète que la Ville ne fait pas d'études indépendantes et se fie entièrement sur les études du promoteur dans ce cas-ci.

210

Ce que nous demandons, c'est une meilleure harmonisation avec le quartier et d'arrêter de considérer le site de la Place Versailles comme un nouveau quartier, mais bien une section dans un quartier qui est déjà existant.

215

Vous avez en orange, ici, des immeubles qui jurent vraiment par rapport aux immeubles existants dans le quartier. Si on regarde, là, sur la rue des Groseillers, on parle de la majorité des immeubles d'un seul étage et on va leur mettre du 22, 12, 8 étages. C'est une dégradation qui n'a pas de bon sens.

Même chose au niveau de Pierre-Corneille où c'est des immeubles de 6 étages et on va mettre du 25, du 18, du 12. Ça manque carrément de gradation.

220 Une de nos suggestions, c'est de mettre un contour de verdure avec des arbres qui vont être capables de cacher les immeubles les plus élevés, tout autour du site, pour garder une certaine intimité pour l'ensemble des résidents, autant sur le site de la Place Versailles que les résidents dans les maisons actuellement.

225 Et malheureusement, on ne peut pas mettre ces arbres-là sur les terrains où il y a une servitude d'Hydro, parce que c'est trop... les arbres trop hauts ne peuvent pas être plantés là.

Hydro a fait une razzia il y a quelques... Il y a un peu moins qu'une dizaine d'années où ils ont coupé tous les arbres sur ces terrains-là.

230 Alors, une des propositions qu'on avait, c'est d'utiliser les outils, de s'affilier avec l'organisme Oui dans ma cour. Qu'il y a tout un processus où, avant de mettre un projet en place, ils considèrent le caractère du milieu, qu'ils mettent des arbres en avant de chacun des édifices et qu'il y ait une gradation graduelle, c'est-à-dire d'un étage de différence entre les édifices, et non des gradations épouvantables comme on voit dans le projet présentement.

235

Et puis si j'en tiens à monsieur Robinson lors de la session du 27 août qui, pour lui, entre 12 et 25 étages, il n'y a pas de différence, bien, nous, on va choisir d'aller avec 12.

240 Une autre chose avec ce site-là, c'est... je pense que... l'oubli des aînés, de la mobilité pour les aînés. On tient pour acquis que c'est à côté d'une station de métro.

Je ne sais pas si vous avez eu l'expérience de voyager en métro avec un aîné récemment. Moi, je l'ai fait, et puis pour avoir voyagé avec des personnes de 75 ans dont la santé physique était normale pour leur âge, je n'ai pu que constater que rendu à cet âge-là, le métro n'est plus une option.

245

Il y a trop d'escaliers à descendre qui ne sont pas des escaliers mécaniques, il n'y a pas d'ascenseur dans l'ensemble des stations de métro, alors on ne peut pas penser que les gens... les personnes âgées vont pouvoir se promener en métro.

250

Donc, ce qu'on fait, c'est que les gens qui vont vivre sur ce site-là vont être un peu prisonniers du site, et puis même chose pour les gens qui auraient aimé pouvoir aller vers les commerces de ces sites-là. Bien, ça ne sera pas accessible pour eux.

255

Et je vais vous rappeler qu'en 2050, la population des aînés va avoir grandi de 62 % et que malheureusement, tous nous, probablement, certains dans la salle aussi, on va faire partie de cette statistique-là, donc je pense qu'il faut qu'on pense à nos nous-mêmes de demain.

260

Cet après-midi, il a été question... puis il y a eu des surprises par rapport à la non-implication citoyenne. Alors, moi, je fais partie d'une des citoyennes qui, avec monsieur Masse, entre autres, sont allés à plusieurs reprises au conseil d'arrondissement pour demander d'être impliqués.

265

Dès qu'on a entendu parler du PPU Radisson, après ça, on a eu des échos qu'il y avait d'autre chose qui se tramait.

270

On est allés faire plusieurs interventions où on a demandé d'être impliqués dans le projet, de pouvoir donner notre opinion, de pouvoir s'exprimer, et on s'est toujours fait dire : « Bien, attendez plus tard, attendez plus tard, attendez plus tard. »

275

On se retrouve aujourd'hui avec un projet complètement ficelé où il semble y avoir très peu de flexibilité pour les modifications et nous croyons que ceci est totalement antidémocratique.

Donc, pour une acceptabilité sociale, nous avons plusieurs recommandations. Je ne vous les lirai pas toutes, elles sont dans le mémoire. On les affiche présentement. Mais je pense que c'est un projet qui doit être revu dans son entièreté.

280 Je pense qu'il y a un comité de bon voisinage qui doit être mis en place, puis un comité où il y a un pouvoir décisionnel au niveau des citoyens, où ils sont écoutés, où le droit de parole leur est donné. Pas un comité de bon voisinage comme il a été décrit dans la session du 27 août. C'est bon.

285 Donc, on ne veut pas des séances d'information. On veut vraiment un comité où il y a des représentants des citoyens qui sont à la table de discussion, au même titre que les autres intervenants du projet.

Alors, en bout de ligne, je pense que c'est important de revoir le projet parce que sinon, on se retrouve dans une situation où on est perdants, perdants, perdants.

290 Perdant pour les résidents qui vont perdre en qualité de vie. Perdant pour les promoteurs qui vont avoir des résidents frustrés autour de leur secteur, et qui vont probablement scruter le projet pour trouver tous les moyens de faire déroger le projet, puis faire arrêter les constructions dès que c'est possible.

295 Et perdant pour la Ville, où les citoyens mécontents vont se rendre au conseil d'arrondissement de façon régulière.

LE PRÉSIDENT :

300 Merci, madame Alary. Maintenant, c'est à notre tour de vous poser des questions. Lorène, est-ce que tu as une question?

Mme LORÈNE CRISTINI :

305 Oui, j'en ai plusieurs, mais je vais commencer par celle des arbres. Dans la chronologie de votre présentation, au départ, vous disiez vouloir mettre des arbres pour essayer de limiter peut-être la vue, mais les arbres ne seront jamais aussi hauts que les immeubles, donc c'était...

Mme MARIE-CLAUDE ALARY :

310 Bien, si on regarde... Regardez, je vais vous revenir... En fait, les arbres peuvent atteindre un six étages, là, comme on le voit dans l'image, dans la première image.

Mme LORÈNE CRISTINI :

315 Ah, mais donc vous dites près de chez vous, là? Après...

Mme MARIE-CLAUDE ALARY :

320 Bien... près de chez nous, c'est impossible parce que la servitude d'Hydro-Québec l'empêche, donc il faut que ça soit sur le nouveau site, qu'il y ait assez d'arbres qui vont cacher les immeubles.

Mais il faut limiter en hauteur, aussi, les immeubles, là.

325 **Mme LORÈNE CRISTINI :**

Vous parliez aussi des aînés. Concrètement, qu'est-ce que vous vouliez peut-être voir? Parce que vous disiez que les aînés ne peuvent pas se déplacer en métro. Bien, en tout cas, c'est plus difficile pour eux.

330

Mme MARIE-CLAUDE ALARY :

335 Bien, je pense qu'il faut prévoir une façon où ça soit accessible par voiture, où qu'il y ait plus de places de stationnement pour eux, ou...

LE PRÉSIDENT :

340

Mais là, la Place Versailles, c'est à l'extérieur du site, mais on sait qu'il y a des projets de la STM de rendre accessible le métro. Il y a un projet de construction... d'installation d'ascenseur, alors tout porte à croire que durant... ou le projet de construction Place Versailles, il y aura un accès qui sera développé.

345

Mme MARIE-CLAUDE ALARY :

Oui, mais ce n'est pas toutes les stations de métro qui ont des ascenseurs, hein? Ça fait que je veux dire, ça empêche beaucoup la circulation d'un site à un autre, là.

350

Mme LORÈNE CRISTINI :

Mais sur le site en tant que tel, c'est que vous prenez pour qu'il y ait plus de places de stationnement?

355

Mme MARIE-CLAUDE ALARY :

Bien, écoutez, je pense que c'est place à discussion, mais je pense que ça pourrait être une solution, oui.

360

Mme LORÈNE CRISTINI :

O.K.

365

LE PRÉSIDENT :

Question?

370 **Mme DANIELLE SAUVAGE :**

Oui. Dans la liste de vos demandes, vous parlez de réaliser des études démographiques. Sur quoi porteraient ces études?

375 **Mme MARIE-CLAUDE ALARY :**

Ah, bien, je l'avais écrit dans le mémoire aussi. C'est vraiment pour être capable d'évaluer c'est quoi les besoins en écoles, pour essayer d'être plus proactif que réactif pour la construction d'une école avant qu'on se retrouve avec un problème où, là, on ne sait plus où mettre les élèves, là.

380

Mme DANIELLE SAUVAGE :

Donc, c'est relié essentiellement à l'école?

385

Mme MARIE-CLAUDE ALARY :

Bien, essentiellement à ça, mais je veux dire, il faut penser à l'ensemble des services. Est-ce qu'il faut... Je veux dire, moi, mes enfants sont beaucoup dans les arénas. Les arénas sont pleins. Est-ce qu'il faut penser à un aréna?

390

Je veux dire, moi, je suis une simple citoyenne, mais je peux juste constater qu'il y a plusieurs devoirs au niveau de la Ville qui n'ont pas été faits.

395 **Mme DANIELLE SAUVAGE :**

Merci.

400

LE PRÉSIDENT :

405 Tantôt, vous parliez du comité de bon voisinage à pouvoir décisionnel. Avez-vous des exemples d'existence de ce type de comité? Est-ce que vous voulez dire, « décisionnel », que c'est le comité, les intervenants qui auraient le pouvoir de oui ou non sur une décision du promoteur?

Mme MARIE-CLAUDE ALARY :

410 Bien...

LE PRÉSIDENT :

À quoi vous réferez?

415 **Mme MARIE-CLAUDE ALARY :**

420 En fait, déjà, il y a eu un comité avant que ça se rende à vous, qui a été mis en place avec la Ville, avec le promoteur. Pourquoi il n'y avait pas de citoyens dans ce comité-là? Ça peut être tout simplement ça.

LE PRÉSIDENT :

O.K. As-tu d'autres questions?

425 **Mme LORÈNE CRISTINI :**

Non, ça va.

430

LE PRÉSIDENT :

435 Puis juste pour revenir, tantôt, vous parliez des aînés. Vous avez mentionné l'oubli des aînés. Mais c'est gros, quand même. À part le métro, qu'est-ce qui vous fait croire que le site ne serait pas généralement accessible et favorable à toutes tranches d'âge de la population?

Mme MARIE-CLAUDE ALARY :

440 Bien, écoutez, c'est sûr qu'on a un petit aperçu de ce que c'est. On n'a pas toutes les réponses. Quels commerces vont être conservés et quels ne le seront pas? Ça dépend des baux, ça dépend de plein de choses.

445 Mais ce n'est pas clair. Est-ce que les gens vont garder leur pharmacie? Tu sais, des personnes âgées qui sont habituées d'aller à la même pharmacie depuis 30 ans, bien... mais c'est... tout ça n'est pas connu encore.

Mme LORÈNE CRISTINI :

450 Oui. Peut-être que j'en ai une autre sur la durée du projet à cinq ans. Vous ne voyez pas d'enjeu que ça se fasse si rapidement, par exemple, en termes de... bien, déjà, de trafic autour, en si peu de temps? Ou d'accès à certains commerces?

Mme MARIE-CLAUDE ALARY :

455 Bien, c'est certain que le cinq ans, il vient aussi en lien avec : on réduit un peu le projet, on réduit la hauteur. Alors que tout ça est à revoir dans son ensemble. On a le projet des... du Faubourg Contrecœur, je pense, qui a pris une douzaine d'années pour le double de la superficie. Donc, je pense que c'est quelque chose qui est envisageable.

460

LE PRÉSIDENT :

465 Mais quelle est votre opinion générale sur le projet de redéveloppement qui vous est
présenté actuellement? Parce qu'on a touché beaucoup d'aspects, là, mais le projet tel qu'il vous
est présent, votre opinion générale, qu'est-ce que c'est?

Mme MARIE-CLAUDE ALARY :

470 Bien, tel qu'il est présenté, je le trouve inacceptable. Je trouve l'idée de revoir le site de la
Place Versailles, d'enlever l'îlot de chaleur, de diminuer toutes les places de stationnement qui sont
inutiles, puis de faire quelque chose de plus productif intéressante, mais je déplore la façon dont
c'est fait.

475

LE PRÉSIDENT :

D'autres questions?

480 **Mme LORÈNE CRISTINI :**

Non.

LE PRÉSIDENT :

485

Merci beaucoup. On va prendre un moment pour amener la prochaine personne à poser
des... à présenter. Pas d'applaudissements s'il vous plaît.

Alors, bonsoir, madame Laura Lapointe.

490

Mme LAURA LAPOINTE, citoyenne :

Bonsoir.